

*La crise du subprime et des titres hypothécaires a jusqu'à présent forcé l'éclairage sur les facteurs de fragilité bancaire globalement liés à l'évaluation de marché des titres de crédit. Cette « première » crise des titres de crédit a, directement et indirectement, produit une dégradation sévère des conditions économiques. En rapport avec le climat d'inquiétude envers les perspectives d'activité des pays industrialisés mais aussi de nombre de pays émergents, c'est bien une « seconde » forme de crise bancaire qui se trouve en question, autrement dit un risque de « second tour » de la crise : il s'agirait, cette fois ci, d'une crise du crédit bancaire affectant directement les banques commerciales tout autant que les banques d'investissement. Ce papier explore quelques déterminants essentiels d'une telle éventualité.*